

FINI LE STRESS DE FIN D'ANNÉE !

Le système actuel incite les assurés à changer régulièrement de caisse afin de bénéficier des primes les plus avantageuses. Pour les personnes atteintes dans leur santé psychique, les démarches administratives pour changer de caisse maladie ne sont pas simples et peuvent générer du stress, voire de l'angoisse. Un certain nombre de personnes ne font pas les changements qui les avantageraient et se retrouvent avec des cotisations supérieures au maximum pris en compte pour les subsides. La caisse publique mettrait fin à ce casse-tête annuel.

BÉNÉFICIER PLEINEMENT DES SUBSIDES

La plupart des caisses bon marché pratiquent le système du tiers garant. L'assuré doit payer lui-même ses médicaments à la pharmacie. Et il n'est remboursé qu'une fois la facture envoyée à sa caisse, après plusieurs semaines. Les personnes atteintes dans leur santé psychique ont souvent d'importants frais médicaux et pas toujours les moyens financiers nécessaires pour avancer le prix de leurs traitements. Et les caisses qui pratiquent le tiers payant (les factures sont directement envoyées à l'assurance qui demande à l'assuré une participation de 10%) sont souvent plus chères. Or, les cotisations de ces caisses ne sont pas entièrement prises en charge par les subsides cantonaux. Ainsi, devoir payer des primes plus chères pour bénéficier du système du tiers payant peut mettre en difficulté un assuré au budget très restreint. La caisse publique mettrait fin à ce dilemme.

POUR UN SYSTÈME TRANSPARENT ET SOLIDAIRE

Aujourd'hui, la soixantaine de caisses privées pratiquent la chasse aux «bons risques» de manière massive. Les caisses bon marché font tout pour attirer des assurés jeunes et en bonne santé, ce qui leur permet de continuer à offrir des primes avantageuses. Alors que les caisses chères se retrouvent avec les «mauvais risques», c'est-à-dire les assurés âgés ou souffrant d'une maladie chronique. Il s'agit d'un cercle vicieux! Car les caisses chères doivent maintenir des réserves importantes pour pouvoir assumer les dépenses potentielles de leurs assurés, ce qui se répercute fortement sur les primes en cas d'exode des «bons risques». La caisse publique mettrait en place une vraie solidarité entre les jeunes et les personnes âgées, entre les bien portants et les malades.

Pour plus de renseignements: www.caissepublique.ch.

OUI À LA CAISSE PUBLIQUE VOTATION DU 28 SEPTEMBRE 2014

- **Fini le stress de fin d'année !**
- **Bénéficier pleinement des subsides**
- **Pour un système transparent et solidaire**